



Certificat d'accréditation

N° : 1-1-029 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Laboratoire Métrologie VENUS

Adresse : 202, rue du 17 Septembre 1956, Ouled Yaïch, 09026 Blida - Algerie

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'étalonnage conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 19/04/2026
Date de fin de validité : 14/04/2030

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



Date d'octroi de l'accréditation initiale : 15/04/2019

ANNEXE TECHNIQUE

Rév 02 (19.04.2026)

Certificat d'accréditation

N° 1-1-029 Rév 01

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : Laboratoire Métrologie VENUS**Adresse : 202, rue du 17 Septembre 1956, Ouled Yaïch, 09086 Blida - Algerie**

Est accrédité par ALGERAC - Département Laboratoires d'étalonnage - selon la norme ISO/IEC 17025 :2017 pour son laboratoire, unité technique suivante :

SITE CONCERNE	Laboratoire d'étalonnage : Laboratoire Métrologie VENUS Adresse : 202, rue du 17 Septembre 1956, Ouled Yaïch, 09086 Blida - Algerie Contact : MOULA Mourad Tél: (213) 25 27 53 54 / 27 54 54 Fax: (213) 25 57 56 56 E-mail: contact@labovenus.com
---------------	--

Unité technique concernée : **Laboratoire : Caractérisation et vérification des enceintes thermostatiques ;**

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnés et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de Avril 2017)

Date de prise d'effet : 19/04/2026**Date de fin de validité : 14/04/2030**Pour le Directeur Général et par délégation La
Cheffe département des laboratoires d'Étalonnage**Mme ZEROUKI Meriem***Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise*

Grandeur pesage IPFNA :

Objet soumis à l'étalonnage	Mesurande	Étendue de mesure	Incertitude élargie	Principe de mesure Référence de Mesure	Moyen d'étalonnage	Prestation en laboratoire (L) et ou sur site (S)
Enceintes thermostatiques	Température	$-20\text{ °C} \leq T \leq 130\text{ °C}$	$U = 0,40\text{ °C}$	Selon la procédure interne Et FDX 15-140 v : 2024	Central d'acquisition avec 20 sondes de température (thermocouples type T)	S

Portée Fixe : « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées

***Calibration and Measurement Capability (CMCs) déclarés par le laboratoire :** est l'aptitude en matière de mesures et d'étalonnages disponible pour les clients dans des conditions normales :

Les (CMCs) sont exprimés en termes de :

- Mesurande ou matériau de référence ;
- La méthode ou la procédure d'étalonnage ou de mesure, le type d'instrument à étalonner ou de matériau à mesurer ;
- L'étendue de mesure et les paramètres additionnels le cas échéant ;
- L'incertitude élargie rapportée est basée sur une incertitude type composée multipliée par un facteur d'élargissement k , fournissant une probabilité de couverture d'environ 95 %.
- L'incertitude élargie est donnée avec un maximum de deux chiffres significatifs.

Responsable d'Accréditation
BOUDJERADA Oussama